

Création de Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle

ATTESTATION DE BLOPAGE DU CAPITAL SOCIAL

La banque ci-après :

CCM VIEILLEVIGNE LA PLANCHE 5 PLACE DE LA MAIRIE 44116 VIEILLEVIGNE déclare et atteste avoir reçu en dépôt la somme de 750 €.

Monsieur Bodiguel Roger, représentant de la société 20/21 IMMOBILIER S.A.S.U., Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle actuellement en voie de formation dont le siège social se situe 33 B ROUTE DE L HOMMETIERE 44116 VIEILLEVIGNE, déclare que cette somme représente le montant immédiatement libérable de la partie du capital social correspondant aux apports en numéraire de la Société par Actions Simplifiée en formation, ainsi qu'il a été versé par l'actionnaire unique :

Bodiguel Roger

Nombre d'actions : 75

Somme versée : 750 €

En conséquence, conformément aux dispositions législatives en vigueur, la somme ci-dessus demeurera bloquée en compte spécial jusqu'à production du certificat d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de la société actuellement en voie de formation. Sans production de ce certificat dans le délai de six mois à compter du dépôt de fonds, la somme susvisée pourra être débloquée :

- soit entre les mains du mandataire désigné par l'ensemble des souscripteurs,
- soit entre les mains du mandataire désigné par décision de justice passée en force de chose jugée.

La présente attestation est établie en triple exemplaire pour faire valoir ce que de droit.

Le 10 septembre 2024

Le déposant
("lu et approuvé" + signature)

Christophe Besson
Directeur

JST141

Lu et approuvé
[Signature]

[Signature]

Crédit Mutuel
Vieilleville - La Planche
Société Coopérative de Crédit à capital variable
et à responsabilité statutairement limitée
Intermédiaire d'Assurances - n° ORIAS 07 003 758
5, place de la Mairie - 44116 Vieilleville
Tél. 02 51 88 67 64 (appel local non surtaxé)
Fax 02 40 26 58 30 - SIREN 786 088 856 RCS Nantes

